

À SUD éducation 38, ON N'A PAS DE GOODIES, MAIS ON A DES IDÉES !

A SUD éducation 38, notre but n'est pas de faire des adhésions pour se présenter comme le 1^{er} « partenaire social » qui négociera les prochains reculs sociaux, mais bien de créer un outil collectif pour défendre et améliorer nos conditions de travail.

Pourquoi adhérer à SUD éducation 38 en tant que nouvel-le entrant-e dans le métier ?

Parce que la lutte collective est le meilleur moyen pour défendre les droits des personnels, mais aussi pour transformer l'école et la société. Or, l'entrée dans le métier peut être vécue comme une épreuve : préparation des cours, gestion des classes, découverte du fonctionnement d'un établissement scolaire, écriture du mémoire et formations critiquables à l'INSPE, accrochages avec la hiérarchie, etc. **Se syndiquer permet d'être accompagné-e pendant l'année de stage et de trouver des ressources pour connaître ses droits. Plus on est informé-e, mieux on peut se défendre face à une institution maltraitante.**



Les revendications de SUD pour les stagiaires :

- ➔ Un allègement de service : pas plus d'1/3 du temps de service devant les classes, comme cela était le cas jusqu'à la masterisation
- ➔ Une formation renforcée sur le temps de service, assurée par des formateurs et formatrices pour tou-te-s les stagiaires
- ➔ Une formation de qualité avec une décharge de service pour les tuteurs et les tutrices
- ➔ Un dispositif particulier pour soutenir celles et ceux qui sont en difficulté
- ➔ Une formation aux pédagogies coopératives ou alternatives pendant la formation initiale (SUD éducation a produit une brochure sur les pédagogies émancipatrices : [scanne le QR code ci-contre pour la consulter](#) →)
- ➔ Une harmonisation des procédures de titularisation dans toutes les académies, garantissant l'équité et les droits des stagiaires avec un contrôle paritaire lors des étapes de titularisation
- ➔ L'abandon du fonctionnement actuel de la formation initiale des enseignant-es et le retour à un concours de recrutement à Bac+3 (Licence), suivi de 2 ans de formation rémunérées et validées par l'attribution d'un Master pour tou-te-s les professeur-es, dans le cadre de vraies écoles de formations des enseignant-es, qui permettraient la poursuite de l'apprentissage disciplinaire et la pédagogie, en articulant temps de formation et découverte progressive du métier.



Les différents statuts des entrant-es dans le métier présent-es en établissement :

Fonctionnaires-stagiaires

Lauréat-es du concours issu-es du Master MEEF (plein temps)

Lauréat-es du concours issu-es des autres Masters (temps partiel + formation INSPE)

Contractuel-les

AED prépro (étudiant-es avec contrat de 3 ans de la L2 au M1 ; observation + classe en responsabilité jusqu'à 6h en M1)

Tiers-Temps alternant-es M1 et M2 (étudiant-e en contrat annuel à 1/3 temps de service ; 6h 2nd degré et 8h 1^{er} degré)

Etudiant-es

Parcours Préparatoire au Professorat des Écoles (PPPE) 1^{er} degré (licence pluridisciplinaire en « classe prépa » au lycée, à l'université + stages d'observation en écoles)

Stage d'Immersion et de Pratique Accompagnée – SIPA en M1 (INSPE Master MEEF + observation en écoles)

Intéressé-e pour mieux connaître tes droits ? Motivé-e pour défendre une école et une société plus justes ?

Viens nous rencontrer lors de notre prochaine Assemblée Générale (AG), qui se terminera par un moment convivial.

MERCREDI 20 SEPTEMBRE

Assemblée Générale de 15h30 à 18h

au 3 rue Federico Garcia Lorca 38100 GRENOBLE



éducation
SUD 38
Union syndicale
Solidaires

SUD éducation Isère

3 rue F. Garcia Lorca 38100 GRENOBLE

06 41 21 48 98

isere@sudeducation.org

www.sudeducation38.org